

« Suicides au travail : des risques d'épidémie à prendre au sérieux »

Le Figaro, Le Parisien, La Croix, L'Humanité, Les Echos (19-07-07)

Le Figaro revient sur cette série de « suicides au travail », et publie un entretien avec le psychiatre Didier Cremniter, qui estime que « l'apparition de conduites de destruction peut entraîner d'autres comportements extrêmes ».

Le Dr Cremniter déclare ainsi : « Les épidémies de suicides existent, et l'apparition de ce genre de conduites de destruction risque d'entraîner d'autres comportements extrêmes. Aussi, prendre sérieusement en considération ce problème, qui évoque un nouveau symptôme de la société moderne, paraît la meilleure démarche ».

Le psychiatre précise que « la découverte par [les personnes] qui sont fragilisées que l'environnement professionnel est moins protecteur que ce qu'elles imaginaient peut alors conduire au passage à l'acte suicidaire ».

Didier Cremniter aborde en outre le fait de « vouloir détecter les salariés les plus fragiles », déclarant qu'« il s'agit d'un effort louable, à ceci près que le risque de suicide n'est pas aussi visible qu'une maladie organique. Que les cadres y soient sensibilisés est une bonne chose mais cela relève d'une attention de l'ensemble du corps médical et professionnel, ainsi que de la solidarité de tous.

Le Parisien livre pour sa part un entretien avec Annie Thébaud-Mony, sociologue et chercheur à l'Inserm, qui remarque que « l'organisation du travail peut pousser au suicide ».

Annie Thébaud-Mony déclare notamment : « Nous sommes entrés dans une organisation du travail défavorable pour la santé des salariés. Les dispositifs de prévention, comme les observatoires du stress ou les numéros verts, [...] sont inadaptés car ils « psychologisent » le problème au lieu d'interroger les formes d'organisation du travail qui poussent des salariés au suicide ».

La sociologue ajoute que « l'intensification du travail commence souvent avec « l'obligation de résultats » imposée au salarié. On lui demande de faire des prouesses, de transformer l'exceptionnel en norme quotidienne et on l'évalue sur sa capacité à remplir des objectifs irréalisables ».

Annie Thébaud-Mony remarque par ailleurs : « Aucune des mises en garde lancées ces dernières années et démontrant que les formes d'organisation du travail étaient devenues délétères n'a été entendue. [...] J'ai l'impression que les responsables politiques sont sourds ».

« Quant à la médecine du travail, son statut de dépendance vis-à-vis de l'employeur fait qu'elle intervient peu. Ceux des médecins qui ont le courage d'aller sur le versant du contre-pouvoir se font écarter », continue la sociologue.